

éducation
Sud66-11
Solidaires

PERPIGNAN, LE.....

A MME/M.

Cher-e camarade,

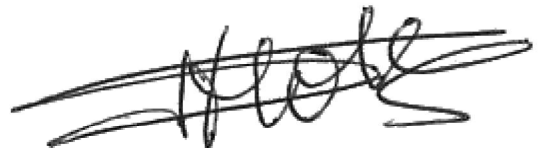
Tu es invité-e à utiliser un crédit de temps syndical de demi-journées pour les besoins de l'activité syndicale de SUD éducation 66-11 dont tu es membre et désigné-e représentant-e, aux dates et horaires suivants :

.....

En application de l'article n°16 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, tu peux bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence sur crédit de temps syndical.

En application de la circulaire n°SE1 2014-2 du 3 juillet 2014 relative à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique de l'Etat, la demande doit être faite auprès de l'administration, au moins 3 jours à l'avance, accompagnée de la présente convocation.

Syndicalement,



Hélène Molin, co-secrétaire départementale